

CAS ELNE (66) 28.02.2010 T1 et T2

Observation d'une sphère de couleur orangé vif à BAGES (66670)
Dépôt de PV à la gendarmerie.

Visite des témoins le 14.05.2010

IPN1
IPN2

Rapport :

Au vu des procès verbaux de Gendarmerie, il y avait plusieurs points à éclaircir :

- L'heure précise donnée par le témoin T1 : 2h43 était l'heure affichée par le four micro-onde situé dans la cuisine, lieu N°1 de l'observation (fenêtre cuisine). Le four micro-onde est bien à l'heure réelle.
- La forme du PAN : les deux témoins s'accordent à dire qu'il s'agissait d'une sphère de couleur orangé vif . Concernant la dimension apparente, le quart de la lune pour T1 et à pleine plus petite que la lune pour T2.
- L'impossibilité pour le témoin de prendre une photo car selon lui la « carte SIM était mal insérée ».

Nous avons été bien reçu par les deux témoins mais compte tenu de la configuration des pièces à vivre de la maison, il ne nous a malheureusement pas été possible de voir les témoins l'un après l'autre séparément.

L'appareil photo du témoin :

Nous avons fait l'expérience de prendre une photo sans carte mémoire insérée.

L'appareil le permet. Il est doté d'une mémoire interne de faible capacité.

Nous pensons après différents tests, que l'appareil pouvait prendre une photo sans carte mémoire (la photo se range dans un dossier de la mémoire interne). Nous avons vérifié la présence de photos dans la mémoire interne. Il restait encore suffisamment de place pour en prendre une nouvelle. Nous n'expliquons pas que l'appareil ne se soit pas « déclenché » au moment de l'observation. Nous pensons que le message « carte SIM mal inséré » n'existe pas. Le témoin se souvient d'un message affiché sur son écran mais pas du message exact. Selon les deux témoins, l'appareil ne s'est tout simplement pas déclenché et un message **ressemblant** (de mémoire) à « carte SIM mal insérée » s'est affiché.

Description du phénomène :

La différence de description de T2 avec T1 vient du fait qu'elle n'a pas pu exprimer avec un vocabulaire adéquat ce qu'elle avait vu. Ne sachant pas dessiner et se sentant un peu tendue devant les gendarmes, elle avait dessiné un « rond » surmonté d'un triangle pour exprimer un scintillement, une brillance. Une couleur « pétillante et jolie ».

Il a été établi que T2 souhaitait figurer « une branche d'étoile » pour illustrer la brillance du phénomène (la présence du triangle surmontant une sphère aplatie – en réalité ronde mais mal dessinée selon le témoin).

En demandant à chacun des témoins d'évaluer de mémoire la grosseur de la pleine lune afin de calibrer leur échelle de valeurs, nous nous sommes aperçus qu'ils avaient tous deux une perception exagérée de la taille apparente de celle-ci.

En conclusion : une sphère de couleur orangé-vif scintillant, sans clignotement ni structure apparente d'une taille apparente comprise entre le quart de la pleine lune pour T1 et à peine plus petit que la pleine lune pour T2.

Chronologie :

Nous avons repris point par point chaque détail déjà mentionnés dans les PV sans trouver aucune contradiction excepté pour les points cités plus haut. Malgré le délai entre l'observation, la rédaction des PV et notre visite, les deux témoins se souviennent des moindres détails de leur observation (circonstance, chronologie, déroulement, fin de l'observation) qui concordent avec les PV respectifs de gendarmerie.

Déroulement :

Les deux témoins se trouvent dans leur cuisine. Le four à micro-onde indique l'heure : 2h43.

Depuis la fenêtre de la cuisine T1 aperçoit une sphère lumineuse orangée au-dessus du clocher du village (situé au Sud à 390 m (183° Sud). T2 se rapproche de la fenêtre et voit la même chose. Le phénomène lumineux se déplace horizontalement et semble venir vers eux dans un axe diagonal. Aucune structure visible. Il passe à gauche de leur maison (au nord-est de leur maison). Les témoins sont obligés de se déplacer de la cuisine à la chambre qui se trouve à l'opposé de la première fenêtre. L'un des témoins prend l'appareil photo au passage et perd quelques secondes à vérifier s'il y avait des piles. Le phénomène caché par la toiture

réapparaît où ils l'avaient prévu (déduit) de l'autre côté de la maison (65° NE). Il marque un ralentissement et se met à monter à la verticale jusqu'à disparaître (à vitesse constante).

L'observation a duré environ 25 secondes (reconstitution des déplacements dans la maison).

Le phénomène s'est déplacé à la vitesse d'un avion en haute altitude.

Selon les 2 témoins, le phénomène était à très basse altitude (500 m selon l'un d'eux – 2 doigts au-dessus du clocher qui a servi de repère).

Aucun bruit perceptible, aucune autre lumière ou clignotement.

Lieu de l'observation :

66670 BAGES

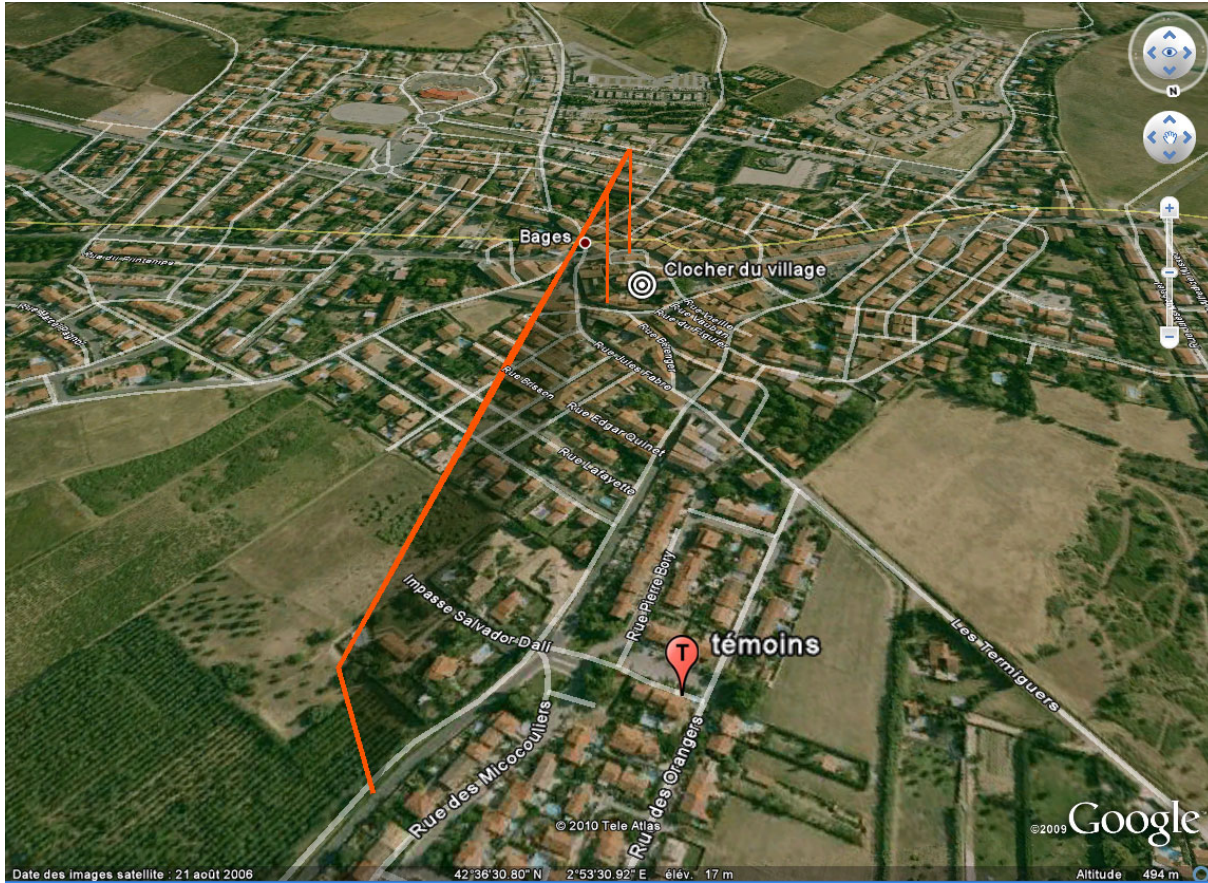
Hauteur de l'observation : 18°

Direction de l'apparition : SUD (183°)

Repère : le clocher du village de Bages qui se trouve à 390 m de la maison des témoins. La sphère est apparue à ce niveau, deux doigts au-dessus.

Parcours : la sphère orange vif est apparue deux doigts au-dessus du clocher et s'est approchée dans un axe oblique mais à altitude constante du SUD (183°) vers NORD-EST (65°) obligeant les deux témoins à se déplacer vers la fenêtre opposée à celle du début de l'observation. La fin de l'observation (au bout de 15 à 20 sec.) : le phénomène est monté dans le ciel à la verticale jusqu'à disparaître.





En annexe :

- Vue globale Google Earth (Bages-28-02-2010.kml)
- Vue astronomique (ciel-28-02-2010-02h43-Bages.jpg)

Remarques :

Plusieurs **sphères orangées** ont été observées par une cinquantaine de témoins le **21 janvier 2010** à l'Est de Perpignan, sur le littoral Est (au-dessus de la mer) pendant plusieurs minutes. Le phénomène était visible à 80 km à la ronde. De Prades (66) à Lignan-sur-Orb (34). Aucun témoin n'a déposé à la gendarmerie mais se sont confiés aux journaux locaux (l'Indépendant, Midi-Libre) et au blog ovni66.com. Ce cas mériterait à lui seul un dossier particulier.

Une **sphère de couleur orangé-vif** a été observée par 3 témoins (survolant leur voiture) le **21 janvier 2010**, dans un axe Est vers l'Ouest près de Canet. Aucun témoin n'a déposé à la gendarmerie.

Une **sphère orangée** a été observée par un témoin le **25/03/2010** à Perpignan (66) dans un axe Sud vers Nord
Le témoin n'a pas déposé à la gendarmerie.

Une **sphère orangée** a été observée par un témoin le **23/03/2010** à Canet (66)
Le témoin n'a pas déposé à la gendarmerie.

CONCLUSION :

La mission qui nous a été confiée consistait à comprendre les éléments qui différenciaient les 2 PV de Gendarmerie.

T1 avait dessiné une sphère, tandis que T2 (sa concubine) avait dessiné un rond aplati surmonté d'un triangle.

Après avoir rencontré les deux personnes, constaté sur place l'environnement et reconstitué toutes les étapes de l'observation (décrites dans ce rapport), **notre conclusion est que les témoins ont vu la même chose : une sphère « orange vif, pétillante et scintillante » passer l'horizontale à basse altitude devant leur maison et disparaître à la verticale.**

T2 a dessiné un triangle pour illustrer un scintillement (un peu comme les branches que les enfants ajoutent quand ils dessinent le Soleil). En demandant à chacun des témoins d'évaluer de mémoire la grosseur de la pleine lune nous nous sommes aperçus qu'ils avaient tous deux une perception exagérée de la taille apparente de celle-ci mais cela ne remet pas en cause (à notre avis) le côté insolite de leur observation.

Pour ce qui est du déroulement, le récit de chacun des témoins est cohérent, concordant et fidèle aux PV rédigés en mars 2010. Les témoins nous ont semblé sincères à 100%. Concernant le PAN lui-même, nous n'avons pas d'explication concernant sa nature mais en tenant compte de tous les éléments, nous pensons que celui-ci émettait une lumière orangée vive et scintillante hors du commun qui a suffisamment interloqué les 2 témoins pour qu'ils aient le réflexe de suivre le phénomène (traverser leur maison pour passer d'une fenêtre à l'autre), tenter de le photographier (en vain) et ensuite aller à la gendarmerie et contacter le GEIPAN. C'est parce qu'ils n'avaient aucun doute sur le fait que ce qu'ils avaient vu n'était pas commun, qu'ils ont eu la dynamique nécessaire pour effectuer toutes ces démarches. Ces personnes sont plutôt timides et ne recherchent pas la publicité où la reconnaissance.